

Débat Commentaires de Robert Lacroix

Robert Lacroix

Volume 64, numéro 3, septembre 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/601459ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/601459ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lacroix, R. (1988). Débat : commentaires de Robert Lacroix. *L'Actualité économique*, 64(3), 462–464. <https://doi.org/10.7202/601459ar>

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1988

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

*COMMENTAIRES DE ROBERT LACROIX**

L'espace qui m'est donné pour faire mes commentaires ne me permettra pas de dire tout ce qui m'a plu et tout ce qui m'a déplu dans ce texte. Je me limiterai donc à l'essentiel et je ne rendrai donc pas justice au travail de Marcel Côté. Je m'en excuse à l'avance.

La première hypothèse que fait Marcel Côté est reprise au début de sa conclusion : « L'insularité linguistique est une caractéristique fondamentale de l'économie québécoise ». Cette hypothèse est insoutenable à vue de nez. Tous les pays souffrent d'insularité linguistique par rapport aux autres pays dont la langue est différente. La Chine, le Japon, l'Union soviétique, la France, l'Allemagne et même les États-Unis, à certains égards, souffrent d'insularité linguistique. En d'autres mots, l'insularité linguistique étant la règle et non l'exception, je ne peux pas voir en quoi ce phénomène serait une « caractéristique fondamentale » de l'économie du Québec.

Pour pallier à ces insularités linguistiques qui ont toujours existé, une « lingua franca » est apparue à diverses époques. Phénomène tout à fait compréhensible du point de vue économique puisqu'il résulte de la nécessité de réduire les coûts de communication entre les aires linguistiques. C'est ainsi qu'au lieu que chaque Européen apprenne douze ou quinze langues pour pouvoir communiquer avec les citoyens des autres pays, il pourra se contenter de l'apprentissage d'une langue seconde, à la condition qu'elle soit la même pour tous. Les sciences et le commerce étant les facteurs déterminants du choix de cette langue seconde commune, on comprend que l'anglais soit devenu cette « lingua franca » moderne. Rien ne nous dit toutefois que le japonais ou le chinois ne sera pas, dans un avenir lointain, la langue seconde commune.

*Université de Montréal.

Il est évident que les citoyens de la minorité de pays dont l'anglais est la langue première auront un minimum de désavantages à être unilingues. C'est pourquoi, d'ailleurs, la majorité d'entre eux feront l'économie de l'apprentissage d'une langue seconde. Par ailleurs, il n'est pas moins évident que l'investissement personnel que les citoyens des pays non anglophones feront dans l'apprentissage de l'anglais dépendra largement du degré d'utilisation qu'ils comptent en faire. C'est pourquoi les scientifiques, les professionnels (la main-d'oeuvre hautement qualifiée en général) ou les gens d'affaires font généralement un investissement linguistique plus considérable que l'agriculteur ou le manoeuvre.

Revenons maintenant au cas du Québec francophone. Au dernier paragraphe de sa conclusion, Marcel Côté nous dit : « La langue que nous parlons jouera un rôle fondamental dans l'économie québécoise de demain, essentiellement parce que cette langue est différente ». Différente de quoi ? Différente de l'anglais, bien sûr. Mais pas plus différente que les autres langues le sont entre elles et le sont par rapport à l'anglais. En ce sens, il est clair que, comme les Français, les Allemands, les Japonais, les Québécois francophones seront désavantagés s'ils sont unilingues, le désavantage croissant avec le niveau de scolarisation de l'individu. Ce désavantage n'est toutefois pas différent ou plus considérable que celui que doivent surmonter les Français, les Allemands, les Japonais, les Scandinaves, etc. Et les conséquences de notre insularité linguistique ne sont pas différentes des leurs. Dans ces conditions, je ne vois pas pourquoi on imaginerait des moyens différents des leurs pour minimiser ces inconvénients. Et, en ce sens, Marcel Côté va très loin lorsqu'il avance que la stratégie industrielle du Québec doit tenir compte de son insularité linguistique. Peut-on imaginer que les Japonais, les Allemands, les Suédois et les autres ont osé voir leur langue comme une contrainte à leur stratégie industrielle ? Si l'on pousse le raisonnement de Côté à sa limite, seuls les pays anglophones seraient complètement maîtres de leur stratégie industrielle. C'est un peu gros.

On a toujours tendance à voir la situation du Québec francophone comme unique au monde et, à partir de là, à imaginer toutes sortes de politiques qui tiennent compte de cette singularité. Or, concernant la langue première du Québec francophone, le Québec fait partie de la très grande majorité des pays dont la langue première n'est pas l'anglais.

Ceci dit, si la situation linguistique du Québec, en égard à la langue seconde, n'est pas différente de celle des autres pays non anglophones, il a tout intérêt à imiter ce qui se fait de mieux dans ces autres pays. Les cas des pays scandinaves, de la Hollande, de l'Allemagne, de la Suisse, et bien d'autres, nous font réaliser à quel point l'apprentissage de la langue seconde est défaillant au Québec. Il est pour le moins étonnant que la très grande majorité des étudiants francophones québécois n'aient pas une très bonne connaissance de la langue anglaise après leurs études secondaires et une grande maîtrise de cette langue après un premier cycle universitaire. Tout milite en faveur de cet objectif : d'abord, l'intérêt de cette langue seconde pour toute ouverture sur le monde ; ensuite, le caractère

très formateur, du strict point de vue académique, de l'apprentissage d'une langue seconde ; enfin, l'environnement dans lequel baigne le Québec, qui facilite incontestablement cet apprentissage.

Comment expliquer alors que les Québécois francophones n'aient pas exigé un apprentissage plus adéquat de la langue seconde ? Pendant longtemps, les inconvénients de l'unilinguisme de la majorité des francophones étaient plutôt réduits à cause de leur faible scolarisation et du type d'emploi qu'ils pouvaient occuper. Par la suite, la forte croissance de la scolarisation des francophones s'est produite en même temps qu'explosaient les secteurs publics et parapublics au Québec. Il y eut alors, pendant un temps, une forte absorption de la main-d'oeuvre hautement qualifiée par ces secteurs qui ont fort peu d'exigences quant à la connaissance de la langue seconde. La situation se transforme graduellement puisque les débouchés pour la main-d'oeuvre hautement qualifiée apparaissent de plus en plus dans des secteurs économiques exigeant une bonne connaissance de la langue seconde.

On peut dès lors s'attendre à ce que les mécanismes du marché et du marché politique fonctionneront de plus en plus dans le sens d'une intensification de l'apprentissage de la langue seconde. Déjà, les étudiants francophones représentent près de 25 % de la clientèle étudiante des universités anglophones. Ce phénomène commence à déborder au niveau du CEGEP et il est à prévoir qu'on verra sous peu apparaître des groupes de pression préconisant des réformes radicales dans l'apprentissage de la langue seconde à l'élémentaire et au secondaire. On pourra même exiger des droits égaux aux anglophones en demandant la création d'écoles d'immersion anglaises pour les francophones.

En somme, plutôt que d'imaginer un système compliqué de passerelles linguistiques, je pense que les politiciens n'ont qu'à bien lire les indicateurs du marché politique et à introduire les réformes fondamentales dans notre système d'éducation qui permettront un apprentissage efficace de la langue seconde. C'est ce que l'on trouve dans un grand nombre de pays non anglophones à la fine pointe du développement scientifique, technologique, industriel et commercial. C'est ce que l'on doit préconiser au Québec.